



Heures supplementaires payees

Par **Nounette02**, le 21/11/2018 à 10:51

Bonjour a tous, mon employeur me reclame depuis 1 an de duree heures supplémentaires cest a dire je travaille poir 37 h par semaine et payé 38h donc je lui doit 1h par semaine depuis 1 an je men suis jamais apercue. Surement erreur du comptable ou alors mon employeur navait ps signale u comptable. Depuis 1 an ca fait beaucoup peut il me réclamer la somme? Il est vrai que en restant chaque soir je reste beaucoup plus que 39h par semaine donc largement dépassé. Mais vu quil ny a pas de pointeuse je peux pas prouver que je reste plus apres lheure legale. Je bosse dans le commerce.pouvez vous maider merci a vous

Par **P.M.**, le 21/11/2018 à 13:14

Bonjour,
Il faudrait savoir quelle est la durée hebdomadaire prévue au contrat de travail mais si vous effectuez cet horaire, vous ne devez rien à l'employeur qui doit mettre en place un moyen fiable pour enregistrer l'horaire effectué...

Par **Nounette02**, le 21/11/2018 à 14:20

La duree legale est 35h sur le contrat de travail alors dapres vous je dois rendre cet argent?
Car on en fait 37h payees 38h depuis 1 an.

Par **P.M.**, le 21/11/2018 à 14:32

Si vous faites effectivement 38 h voire 39 h comme vous le disiez, vous n'en faites pas 37...

Par **Nounette02**, le 21/11/2018 à 14:46

Sur mon contrat c ecrit 35h sur le pmanning on est a 37h et l'employeur dit quon est payé 1h de plus par semaine on est payé 38h au lieu de 37h depuis 1 an c pour ca est ce que je dois de largent a mon employeur? Svp

Par **P.M.**, le **21/11/2018** à **15:09**

Si vous faites réellement 38 h voire plus, vous ne devez rien, si vous donnez raison à l'employeur vous lui devez 1 h supplémentaire par semaine...
Je ne peux pas contester ce que dit l'employeur à votre place...

Par **Nounette02**, le **21/11/2018** à **15:30**

Merci a vous.